

# BURKINA FASO





Madame la Présidente

Le Gouvernement du Burkina Faso a déposé à l'Assemblée nationale le 15 Mars 1988

des représentants socioculturels qui favorisent la résilience des victimes

néfastes à l'égard des femmes et des filles,

de la mise en œuvre d'une politique nationale de lutte contre les violences faites aux

